

## FICHE D'INSCRIPTION

### Weekend PUY DU FOU du 10 au 13 Juin 2022

**INSCRIPTION JUSQU'AU 25/02/2022**

	NOM et PRENOM des PARTICIPANTS	Date de naissance
OUVRANT DROIT		
AYANT DROIT		
AYANT DROIT		
AYANT DROIT		
AYANT DROIT		
AYANT DROIT		
AYANT DROIT		

- Enfants : 3 à 13 ans inclus partageant la chambre d'un parent
- Ado entre 14 ans et 17 ans inclus partageant la chambre d'un parent

Je soussigné .....atteste avoir pris connaissance de la réglementation et du descriptif du séjour.  
Si mon inscription est retenue, je serai informé par courrier et mon chèque d'arrhes sera encaissé.

Tout désistement ultérieur impliquera l'application des conditions, de 125 à 91 jours du départ 45%, de 90 à 61 jours du départ 60%, de 60 à 31 jours du départ 75%, de -30 jours du départ 100%,

Les frais de dossier et d'assurances ne sont pas remboursables (57€ / personne).

Fait à Pierrelatte, le ...../...../2022

#### Pièces à joindre

Signature

Arrhes de 57,00 €/ personne

**ATTENTION : Les horaires définitifs vous seront communiqués Ultérieurement.**

#### Mode de règlement souhaité

Chèque

Chèques  
Vacances

Retrait sur Salaire, en 3 fois avant le séjour

#### Fiche d'inscription à renvoyer au CSE :

- Par courrier,
- À déposer au CSE aux heures de permanence

## **PARTIE A CONSERVER PAR LE SALARIE**

### **FICHE DE PREINSCRIPTION PUY DU FOU**

#### **En cas d'annulation**

##### **Frais retenus dans tous les cas d'annulation :**

De la signature du contrat à 31 jours du départ : Frais d'assurance et frais dossier 57€ / personnes.

##### **Frais supplémentaires :**

- De 125 à 91 jours du départ : 45% du montant total du voyage. ①
- De 90 à 61 jours du départ 60% du montant total du voyage. ①
- De 60 à 31 jours du départ 75% du montant total du voyage. ①
- Moins de 30 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage. ①

① **Montant du séjour facturé par le prestataire avant participation du CSE**  
**Les frais d'assurances ne sont pas remboursés**

##### **Ce que vous devez faire en cas d'annulation POUR MOTIF COUVERT PAR L'ASSURANCE (afin de déclencher l'assurance annulation) :**

- La déclaration d'annulation de voyage : n'oubliez pas de dater et signer ce document
- Fournir le certificat médical, précisant la nature exacte de la maladie ou tout autre certificat pouvant justifier le désistement.

Les formulaires seront fournis par l'assurance.